



MAI 2020 *Note socioéconomique*

# Le revenu viable 2020 dans l'échelle des revenus

*Données pour différentes localités du Québec*

## ***Annexe méthodologique***

**EVE-LYNE COUTURIER**, chercheuse à l'IRIS

*avec la collaboration de*

**VIVIAN LABRIE**, chercheuse associée à l'IRIS

**MINH NGUYEN**, chercheur associé à l'IRIS



## Annexe 1 : Composantes détaillées d'un revenu disponible permettant l'acquisition d'un panier de dépenses viable

Puisque le calcul du revenu annuel viable est basé sur un panier de dépenses, nous allons détailler dans cette section le mode de détermination de ces montants. Nous verrons d'où viennent ces chiffres et selon quelles modalités nous les avons retenus. Comme la composition d'un panier de dépenses évolue avec le temps, nous avons réévalué en 2019 la composition de ce panier après l'avoir utilisé pour calculer le salaire viable en 2015, en 2016 et en 2017, ainsi que le revenu viable en 2018. Certains éléments sont restés inchangés, mais d'autres éléments ont été modifiés pour mieux refléter la réalité sociale et culturelle de 2019<sup>a</sup>. La présente édition 2020 est donc en continuité avec le panier mis à jour de 2019.

### ALIMENTATION

Pour l'alimentation, nous avons opté pour une référence englobant le plus de données possible, soit le panier de provisions nutritif (PPN)<sup>b</sup> du Dispensaire diététique de Montréal (DDM). Il tient compte du fait que l'individu qui veut bien se nourrir pour un minimum d'argent devra cuisiner. Le panier d'épicerie calculé par le DDM ne contient donc pas de mets à réchauffer rapidement. On retrouve surtout dans ce panier des produits tels que des fruits, des légumes, de la viande, des produits laitiers, des céréales et des légumineuses en conserve, ainsi que 5 % de pertes inévitables. Pour le ménage de 4 personnes, nous avons ainsi calculé le coût d'un panier d'épicerie pour un ménage composé d'un homme entre 20 et 30 ans, d'une femme entre 20 et 30 ans, d'un enfant âgé entre 1 et 3 ans et d'un deuxième enfant de 4 ans. Pour la personne seule, nous avons retenu le cas d'un homme entre 20 et 30 ans.

a La méthode d'indexation utilisée dans cette publication reprend la méthodologie des années antérieures. Nous avons utilisé l'indice du prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé (Statistique Canada, Tableau 18-10-0004-01, anciennement CANSIM 326-0020) et avons calculé des variations en pourcentage avec comme valeur de départ l'IPC de décembre 2016 (pour le coût de la vie en 2017) et la valeur d'arrivée de l'IPC de décembre 2019 (pour le coût de la vie en 2020). Le tableau donne l'IPC de Montréal et de Québec, que nous avons appliqué pour ces deux villes quand c'était pertinent. Pour les autres villes, nous avons utilisé l'IPC du Québec.

b DISPENSAIRE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL, Coût du panier à provisions nutritif, janvier 2020, [www.dispensaire.ca/app/uploads/20-01-Co%C3%BBt-PPN-FR.pdf](http://www.dispensaire.ca/app/uploads/20-01-Co%C3%BBt-PPN-FR.pdf) (consulté le 28 février 2020).

Pour la famille monoparentale, nous avons tout calculé à partir du cas d'une femme de 20 à 30 ans ayant à sa charge un enfant de 4 ans. Pour suivre les recommandations du DDM, nous avons ajusté ces montants avec une hausse de 20 % pour les personnes seules et de 10 % pour les familles monoparentales. Ces ajustements sont faits en prenant en considération que les plus petits ménages n'ont pas la possibilité de partager les coûts de certains produits qui coûtent moins cher en grande quantité, comme un paquet de 4 L de lait, par exemple. Ils devront acheter en plus petite quantité et pour plus cher, par exemple, du lait en contenants de 1 L. Gardons à l'esprit que dans notre panier d'épicerie nutritif, il n'y a pas de produits de luxe ou de petites gâteries, qu'il n'est pourtant pas exagéré de vouloir se payer parfois.

Pour calculer la variation du coût de la nourriture entre les différentes villes, nous avons utilisé plusieurs sources et fait des calculs à l'échelle. Dans le cas de Gatineau, nous avons utilisé les sources de Statistique Canada pour évaluer la différence comparative entre Montréal et Gatineau<sup>c</sup>. Cependant, Statistique Canada regroupe Gatineau et Ottawa en une seule catégorie. Nous avons isolé Gatineau d'Ottawa et indexé le coût du panier d'épicerie à 5,1 %<sup>d</sup>. Pour Québec, nous avons pris l'écart retenu par le DDM et avons appliqué à l'échelle l'écart entre Montréal et la Capitale-Nationale<sup>e</sup>. Pour Sherbrooke, Trois-Rivières et Saguenay<sup>f</sup>, nous avons utilisé une étude produite par la Conférence régionale des élus de l'Estrie<sup>g</sup> en 2007, qui nous permet de déterminer une échelle de grandeur et un multiplicateur pour faire la différence

c STATISTIQUE CANADA, Tableau 18-10-0003-01 (anciennement CANSIM 326-0015) (consulté le 20 janvier 2020).

d Denis GRATTON, « Moins cher dans les épiceries d'Ottawa », *Le Droit*, 12 avril 2014. Cette référence, qui commence à dater, reste la référence la plus fiable à notre disposition sur le plan méthodologique pour le moment. Nous chercherons un multiplicateur plus récent et méthodologiquement fiable pour la prochaine édition.

e Marie-Paule DUQUETTE, « Panier à provisions nutritif — une mesure de la sécurité alimentaire », Dispensaire diététique de Montréal, [www.securitealimentairelaval.org/fileadmin/internet/cisss\\_laval/CASAL/Nos\\_evenements/Matinee\\_du\\_24\\_mai\\_2012/DDM\\_Duquette.pdf](http://www.securitealimentairelaval.org/fileadmin/internet/cisss_laval/CASAL/Nos_evenements/Matinee_du_24_mai_2012/DDM_Duquette.pdf) (consulté le 6 février 2020).

f Naïma WARIT, Étude comparative du coût de la vie en Estrie par rapport à d'autres régions du Québec, Conférence régionale des élus de l'Estrie, 2007, [docplayer.fr/910055-Etude-comparative-du-cout-de-la-vie-en-estrie-par-rapport-a-d-autres-regions-du-quebec.html](http://docplayer.fr/910055-Etude-comparative-du-cout-de-la-vie-en-estrie-par-rapport-a-d-autres-regions-du-quebec.html) (consulté le 5 février 2020).

g Comme le DDM n'a pas fait d'études pour ces régions et qu'il n'y avait pas de chiffres sur CANSIM, nous avons utilisé cette étude qui date un peu. Nous chercherons un multiplicateur plus récent et méthodologiquement fiable pour la prochaine édition.

entre le panier d'épicerie de Montréal et celui de ces villes. Pour Sept-Îles<sup>a</sup>, nous avons utilisé une étude faite par le DDM en 2011 et avons calculé la différence entre Montréal et Sept-Îles. En bref, Montréal est le point zéro du panier d'épicerie, et nous calculons en différences de pourcentage les paniers d'épicerie des autres villes. Lorsqu'un chiffre de Statistique Canada ou du DDM est disponible, nous l'utilisons. Lorsqu'il n'y en a pas, nous cherchons d'autres sources pour faire notre calcul. Il est à noter que ces estimations sont minimales, car elles ne tiennent pas compte des déserts alimentaires, fréquents dans les quartiers où sont concentrés les ménages les plus pauvres et d'autres circonstances similaires.

Nous calculons aussi une sortie mensuelle au restaurant et une autre activité conviviale pour tous les ménages. Nous avons retenu le montant alloué dans notre calcul du revenu viable de 2018 et l'avons indexé à l'inflation, de décembre 2018 à décembre 2019 selon les localités<sup>b</sup>.

## VÊTEMENTS

Pour les dépenses liées aux vêtements et souliers, nous avons utilisé les chiffres des tableaux statistiques de l'ISQ et avons retenu les dépenses moyennes des ménages par type de ménage. Nous avons utilisé la figure du couple avec enfants<sup>c</sup> dans les bases de données de l'ISQ, ainsi que celle de la famille monoparentale<sup>d</sup> et celle de la personne seule<sup>e</sup>. Les chiffres les plus récents étant ceux de

2017, nous avons indexé ces montants à l'IPC<sup>f</sup> selon le poste de dépenses « vêtements et chaussures ». Nous avons indexé ce poste de dépenses à Montréal et Québec selon leurs IPC respectifs. Pour les autres localités, nous avons utilisé l'indexation pour l'ensemble de la province.

## LOGEMENT

Pour ce qui est du logement, nous nous sommes référés aux données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) publiées en janvier 2020<sup>g</sup>.

Nous avons placé notre famille de quatre dans un appartement à deux chambres à coucher. Les enfants dorment donc dans la même chambre. Pour la famille monoparentale, nous avons aussi retenu un appartement à deux chambres. Pour la personne seule, nous avons choisi un appartement à une seule chambre. Sur l'île de Montréal, un appartement à deux chambres à coucher coûte en moyenne 855 \$ de loyer mensuel, alors qu'un 3 ½ coûte en moyenne 754 \$. Pour Québec, un 4 ½ revient à 862 \$ de loyer mensuel, alors qu'un 3 ½ coûte 750 \$. Pour Trois-Rivières, un 4 ½ revient à 625 \$ par mois, alors que le 3 ½ va coûter 507 \$. Pour Saguenay, le 4 ½ est de 649 \$ par mois, alors que le 3 ½ est de 485 \$. Pour Sept-Îles, le 4 ½ est de 704 \$ et le 3 ½ est de 584 \$. Pour Gatineau, le 4 ½ coûte 874 \$ et le 3 ½, 750 \$. Et finalement, pour Sherbrooke, le 4 ½ coûte 658 \$, alors que le 3 ½ coûte 528 \$.

Quant à l'électricité, nous avons utilisé l'outil de calcul du prix de l'électricité d'Hydro-Québec<sup>h</sup> pour en extraire la moyenne de dépense d'électricité de différents types de logement. Dans ce cas-ci, nous avons calculé l'électricité dépensée en moyenne dans un appartement de 4 pièces et demie dans un duplex dont la source de chauffage est à 100 % électrique et qui est habité par 4 personnes. Selon les estimations d'Hydro-Québec, il faut prévoir une dépense de 17 904 kWh pour ce cas de figure. Pour une personne seule vivant dans un 3 ½, on calcule une dépense de 9 895 kWh pour l'année. Pour une famille monoparentale vivant dans un 4 ½, on parle d'une dépense de 14 305 kWh pour une année. Nous avons retenu les chiffres calculés pour 2019 puisqu'un gel

a Marie-Paule DUQUETTE, Théo DEMERS, Amélie LACROIX, Candice SCATLIFF et Janine DESROSIERS-CHOQUETTE, « Étude sur la détermination du coût du panier à provisions nutritif dans trois régions au Québec », Dispensaire diététique de Montréal, 2011, [www.dispensaire.ca/app/uploads/Rapport-MSSS-3.pdf](http://www.dispensaire.ca/app/uploads/Rapport-MSSS-3.pdf) (consulté le 5 février 2020).

b STATISTIQUE CANADA, Tableau : 18-10-0004-01 (anciennement CANSIM 326-0020) (consulté le 20 janvier 2020).

c Institut de la statistique du Québec, « Dépenses moyennes des ménages en dollars courants, selon le poste de dépenses, couples avec enfants, Québec, 2010-2017 », [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/depenses-avoirs-dettes/depenses/depenses\\_2\\_3.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/depenses-avoirs-dettes/depenses/depenses_2_3.htm).

d INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses moyennes des ménages en dollars courants, selon le poste de dépenses, familles monoparentales, Québec, 2010-2017 », [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/depenses-avoirs-dettes/depenses/depenses\\_2\\_4.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/depenses-avoirs-dettes/depenses/depenses_2_4.htm).

e INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses moyennes des ménages en dollars courants, selon le poste de dépenses, ménages d'une personne, Québec, 2010-2017 », [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/depenses-avoirs-dettes/depenses/depenses\\_2\\_1.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/depenses-avoirs-dettes/depenses/depenses_2_1.htm).

f STATISTIQUE CANADA, Tableau 18-10-0004-01 (anciennement CANSIM 326-0020) (consulté le 3 février 2020).

g SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUE ET DE LOGEMENT, Rapport sur le marché locatif, Québec, 2020, Tableau 1.1.2, [www.cmhc-schl.gc.ca/fr/data-and-research/data-tables/rental-market-report-data-tables](http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/data-and-research/data-tables/rental-market-report-data-tables).

h HYDRO-QUÉBEC, « Comparez-vous », [www.hydroquebec.com/residentiel/gerer-votre-compte/comparez-vous/](http://www.hydroquebec.com/residentiel/gerer-votre-compte/comparez-vous/), (consulté le 13 mars 2015).

tarifaire chez Hydro-Québec a été annoncé<sup>a</sup>. Nous n'avons pas comptabilisé le remboursement annoncé par Hydro-Québec<sup>b</sup> concernant les trop-perçus des années antérieures puisque ce remboursement est, en principe, un montant calculé sur des années antérieures et non dans l'année en cours. Par exemple, un ménage qui n'avait pas de compte d'Hydro-Québec avant 2020 n'aurait pas droit à ce remboursement.

Pour les assurances, nous avons utilisé un forfait de base. Il en coûte entre 15 et 30 \$ par mois pour une assurance locataire chez La Capitale. Nous avons donc retenu le forfait de base à 15 \$<sup>c</sup>.

## TRANSPORT

En ce qui a trait aux déplacements, nous incluons une voiture dans notre calcul d'un revenu viable pour une famille de quatre personnes en 2020 à Montréal, Québec, Gatineau, Sherbrooke, Saguenay et Trois-Rivières. Nous prenons en considération l'achat par le ménage d'une voiture usagée de 2016 (une Honda Civic, voiture de taille moyenne) qui se dévaluera de 30 % par année et sera utilisée pendant 4 ans. Nous prenons en compte le prix de l'immatriculation<sup>d</sup>, des assurances<sup>e</sup>, du stationnement<sup>f</sup>, de l'entretien tel qu'évalué par la CAA pour ce modèle particulier de voiture<sup>g</sup> et de deux

permis de conduire<sup>h</sup>. Pour l'essence, nous calculons que la voiture roulera une moyenne de 18 000 km<sup>i</sup> par année. Le prix de l'essence est, par définition, volatil. Nous avons utilisé l'indicateur du prix réaliste de l'essence de la CAA<sup>j</sup>, qui est une moyenne du prix de l'essence sur les 52 dernières semaines, par localité. On peut trouver à l'Annexe 4 le prix de l'essence retenu pour ce calcul. La voiture que nous utilisons consomme 7,7 litres d'essence par 100 kilomètres. Un des deux conjoints aura besoin de voyager en transport en commun ; c'est la raison pour laquelle nous avons intégré le coût d'une carte mensuelle de transport en commun OPUS<sup>k</sup> à notre calcul pour Montréal. Pour notre calcul à Québec, nous avons intégré celui d'une carte mensuelle du RTC<sup>l</sup>. Pour celui de Trois-Rivières, nous avons prévu le coût d'une carte mensuelle de la STTR<sup>m</sup>. Pour celui de Gatineau, nous avons inclus une carte mensuelle de la STO<sup>n</sup>. Pour le ménage de Sherbrooke, nous avons inclus une carte mensuelle de la STS<sup>o</sup>.

Pour les familles de quatre personnes de Sept-Îles et de Saguenay, nous n'avons pas inclus de transport en commun pour la seconde personne à cause de la grande difficulté de fonctionner avec deux enfants dans ces localités sans une seconde voiture, et en supposant que les deux adultes doivent se déplacer pour leur travail. Nous avons plutôt prévu une seconde Honda Civic et les dépenses afférentes. Cette seconde voiture roulera une moyenne de 9 000 kilomètres.

Pour les personnes seules, nous n'avons inclus aucune voiture, mais avons prévu un titre mensuel de transport en commun dans le panier de dépenses des personnes vivant à Montréal, Québec, Gatineau, Sherbrooke,

a HYDRO-QUÉBEC, « Adoption du projet de loi 34 sur les tarifs d'électricité : Hydro-Québec informe ses clients », [nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/1569/adoption-du-projet-de-loi-34-sur-les-tarifs-delectricite-hydro-quebec-informe-ses-clients/](https://www.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/1569/adoption-du-projet-de-loi-34-sur-les-tarifs-delectricite-hydro-quebec-informe-ses-clients/) (consulté le 17 janvier 2020).

b Pierre COUTURE, « Hydro versera 200 \$ à certains clients pour les trop-perçus », *Journal de Montréal*, 10 janvier 2020, [www.journaldequebec.com/2020/01/10/hydro-versera-200-a-certains-clients-pour-les-trop-percus](http://www.journaldequebec.com/2020/01/10/hydro-versera-200-a-certains-clients-pour-les-trop-percus).

c LA CAPITALE, « Assurance habitation pour locataires », [www.lacapitale.com/fr/particuliers/assurances/assurance-habitation/locataires?scext=100-005-200-20-5137&telephone=18552087764&ds\\_rl=1270477&ds\\_rl=1271357&gclid=EAlaQobChMz7aCoceV5wIVBLEG-Ch2p\\_AZIEAAYASAAEGzffD\\_BwE&glsrsrc=aw.ds](http://www.lacapitale.com/fr/particuliers/assurances/assurance-habitation/locataires?scext=100-005-200-20-5137&telephone=18552087764&ds_rl=1270477&ds_rl=1271357&gclid=EAlaQobChMz7aCoceV5wIVBLEG-Ch2p_AZIEAAYASAAEGzffD_BwE&glsrsrc=aw.ds) (consulté le 21 janvier 2020).

d SAAQ, « Immatriculation », [saaq.gouv.qc.ca/saaq/tarifs-amendes/immatriculation/cout-renouvellement-immatriculation/vehicules-promenade/](http://saaq.gouv.qc.ca/saaq/tarifs-amendes/immatriculation/cout-renouvellement-immatriculation/vehicules-promenade/) (consulté le 30 janvier 2020, puis le 11 février 2020).

e GROUPE DES ASSUREURS AUTOMOBILES, « Évolution de la prime moyenne », [www.gaa.qc.ca/fr/evolution-prime-moyenne](http://www.gaa.qc.ca/fr/evolution-prime-moyenne) (consulté le 5 février 2020).

f Luc GAGNON et Pierre-Olivier PINEAU, *Les coûts réels de l'automobile*, Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement durable HEC Montréal, 2013.

g CAA, « Coût d'utilisation d'un véhicule », [www.caa.ca/carcosts/fr](http://www.caa.ca/carcosts/fr) (consulté le 5 février 2020).

h SAAQ, « Tarifs et amendes », [saaq.gouv.qc.ca/saaq/tarifs-amendes/permis-conduire/cout-renouvellement-permis/](http://saaq.gouv.qc.ca/saaq/tarifs-amendes/permis-conduire/cout-renouvellement-permis/) (consulté le 29 janvier 2020).

i Luc GAGNON et Pierre-Olivier PINEAU, *op. cit.*

j CAA, « Info-essence », [www.caaquebec.com/fr/sur-la-route/intrets-publics/dossier-essence/info-essence/?infoEssenceFormSelect=6](http://www.caaquebec.com/fr/sur-la-route/intrets-publics/dossier-essence/info-essence/?infoEssenceFormSelect=6) (consulté le 29 janvier 2020).

k STM, « Tarifs », [www.stm.info/sites/default/files/pdf/fr/tarifs.pdf](http://www.stm.info/sites/default/files/pdf/fr/tarifs.pdf) (consulté le 21 janvier 2020).

l RTC, « Grille des tarifs », [www.rtcquebec.ca/tarifs-et-achat/tarifs-et-titres/grille-des-tarifs](http://www.rtcquebec.ca/tarifs-et-achat/tarifs-et-titres/grille-des-tarifs) (consulté le 21 janvier 2020).

m STTR, « Tarifs et dépositaires », [sttr.qc.ca/tarifs-et-depositaires/](http://sttr.qc.ca/tarifs-et-depositaires/) (consulté le 21 janvier 2020).

n STO, « Tarifs de base », [www.sto.ca/index.php?id=386](http://www.sto.ca/index.php?id=386) (consulté le 27 janvier 2020).

o SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE, « Tarifs », [www.sts.qc.ca/117-Tarifs---Transport-urbain.html](http://www.sts.qc.ca/117-Tarifs---Transport-urbain.html) (consulté le 27 janvier 2020).

Saguenay (une carte mensuelle de la Société de transport du Saguenay<sup>a</sup>) et Trois-Rivières. Pour celles vivant à Sept-Îles, nous avons inclus une voiture mais aucun transport en commun, puisque l'offre y est quasi inexistante. Pour les familles monoparentales, nous avons inclus une voiture pour Saguenay et Sept-Îles et uniquement du transport en commun pour Montréal, Québec, Gatineau, Sherbrooke et Trois-Rivières.

## AUTRES NÉCESSITÉS<sup>B</sup>

Pour la catégorie « Meubles, équipement de cuisine, literie et autres », nécessaires à toute maisonnée bien équipée, nous avons retenu les sommes par type de ménage (ménage de quatre<sup>c</sup>, ménage de deux<sup>d</sup>, personne seule<sup>e</sup>) recensées par l'ISQ. Comme les chiffres les plus récents au moment de la rédaction de cette note datent de 2017, nous avons indexé à l'IPC selon la localité lorsque cela était possible (Montréal, Québec) et à l'IPC global de l'ensemble de la province si ce ne l'était pas<sup>f</sup>.

Les soins personnels ne sont pas un luxe. Des produits tels que du papier hygiénique, de la pâte dentifrice, du détergent à vaisselle, du savon à linge, des pains de savon, des suppléments alimentaires et du shampoing font partie de la vie moderne : nous avons évalué à 85,58 \$ le coût par mois de cette catégorie de dépenses pour un ménage de 4 personnes<sup>g</sup>.

Pour ce qui est des services de communication, c'est-à-dire le téléphone, l'Internet et le câblodiffuseur, nous

avons utilisé les forfaits de base. Pour le téléphone, en 2019, nous avons éliminé la ligne fixe pour budgéter un téléphone cellulaire par adulte faisant partie du ménage. Selon Statistique Canada, « au fil des ans, les téléphones cellulaires ont remplacé les lignes téléphoniques conventionnelles comme type de téléphone le plus populaire auprès des ménages canadiens<sup>h</sup> ». Nous avons alors budgété 45 \$ par mois par adulte, ce qui correspond au montant nécessaire pour un forfait moyen avec minutes et messages textes illimités ainsi que 4 gigaoctets de données chez Koodo<sup>i</sup>. Pour le câblodiffuseur, nous avons retenu le coût du forfait de base chez Vidéotron, soit 44,95 \$ par mois<sup>j</sup>. Finalement, pour l'Internet, nous avons retenu le coût du forfait moyen chez Bell, qui est de 69,95 \$ par mois<sup>k</sup>.

Pour la catégorie « Livres, journaux et papeterie », nous avons retenu les sommes par type de ménage recensés par l'ISQ comme pour la catégorie « Meubles, équipement de cuisine, literie et autres », en indexant les chiffres de 2017 à l'IPC selon la localité lorsque cela était possible (Montréal, Québec) et à l'IPC de l'ensemble du Québec lorsque ce ne l'était pas<sup>l</sup>.

Pour ce qui est des autres dépenses, nous avons retenu plusieurs frais nécessaires au bien-être physique et psychologique des ménages. Nous avons prévu des vacances pour une somme de 2 107 \$ pour une famille de 4 à Montréal. Nous avons indexé cette dépense à l'IPC<sup>m</sup> par région à partir de la moyenne dépensée par les vacanciers en 2015. Selon le calcul de la Banque de Montréal<sup>n</sup>, qui était de 2 000 \$. C'est la somme nécessaire pour louer un chalet durant une semaine et pour se payer quelques activités en famille pour l'autre semaine. Nous avons retranché des frais à l'échelle pour les personnes seules et les familles monoparentales.

a VILLE DE SAGUENAY, « Tarifs », [sts.saguenay.ca/tarifs-et-distributeurs/tarifs](https://sts.saguenay.ca/tarifs-et-distributeurs/tarifs) (consulté le 27 janvier 2020).

b Nous utilisons cette expression dans cette publication plutôt que la terminologie « autres dépenses » utilisée dans la documentation sur la MPC pour éviter la confusion possible avec les autres dépenses dites non discrétionnaires qui sont exclues du calcul du panier de la MPC.

c ISQ, « Dépenses moyennes des ménages en dollars courants, selon le poste de dépenses, couples avec enfants, Québec, 2010-2017 », [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/depenses-avoirs-dettes/depenses/depenses\\_2\\_3.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/depenses-avoirs-dettes/depenses/depenses_2_3.htm).

d ISQ, « Dépenses moyennes des ménages en dollars courants, selon le poste de dépenses, familles monoparentales, Québec, 2010-2017 », [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/depenses-avoirs-dettes/depenses/depenses\\_2\\_4.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/depenses-avoirs-dettes/depenses/depenses_2_4.htm).

e ISQ, « Dépenses moyennes des ménages en dollars courants, selon le poste de dépenses, ménages d'une personne seule, Québec, 2010-2017 », [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/depenses-avoirs-dettes/depenses/depenses\\_2\\_1.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/depenses-avoirs-dettes/depenses/depenses_2_1.htm).

f STATISTIQUE CANADA, Tableau 18-10-0004-01 (anciennement CANSIM 326-0020) (consulté le 16 février 2020).

g ISQ, « Dépenses moyennes des ménages en dollars courants, selon le poste de dépenses, couples avec enfants, Québec, 2010-2017 », [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/depenses-avoirs-dettes/depenses/depenses\\_2\\_3.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/depenses-avoirs-dettes/depenses/depenses_2_3.htm).

[stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/depenses-avoirs-dettes/depenses/depenses\\_2\\_3.htm](http://stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/depenses-avoirs-dettes/depenses/depenses_2_3.htm) (consulté le 1er février 2019).

h STATISTIQUE CANADA, « Le Quotidien — Enquête sur les dépenses des ménages, 2017 », [www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/181212/dq181212a-fra.htm?CMP=mstatcan](http://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/181212/dq181212a-fra.htm?CMP=mstatcan).

i KOODO, « Forfaits », [www.koodomobile.com/fr/rate-plans?INTCMP=KMNew\\_NavMenu\\_Shop\\_Plans](http://www.koodomobile.com/fr/rate-plans?INTCMP=KMNew_NavMenu_Shop_Plans) (consulté le 27 janvier 2020).

j VIDÉOTRON, « Forfaits télé », [www.videotron.com/residentiel/television/forfaits-tele](http://www.videotron.com/residentiel/television/forfaits-tele) (consulté le 29 janvier 2020).

k BELL, « Forfaits Internet », [www.bell.ca/Services\\_Internet/Acces\\_Internet](http://www.bell.ca/Services_Internet/Acces_Internet) (consulté le 27 janvier 2020).

l STATISTIQUE CANADA, Tableau : 18-10-0004-01 (anciennement CANSIM 326-0020) (consulté le 16 février 2020).

m Ibid.

n BANQUE DE MONTRÉAL, « Sondage BMO sur les vacances d'été : les Canadiens choisissent de prendre leurs vacances dans leur province de résidence et selon leur budget », 23 juin 2014.

Nous avons ajouté une somme de 200 \$ pour les familles monoparentales ne possédant pas de voiture, afin qu'elles puissent se rendre par autobus à l'endroit désiré pour leurs vacances. Nous avons ajouté pour la même raison la somme de 100 \$ pour les personnes seules.

Il semble peu raisonnable de penser un budget familial sans prendre en considération diverses dépenses quotidiennes, comme l'achat occasionnel d'un café à l'extérieur, l'inscription à une activité sportive ou culturelle, des dons à des organismes ou une petite surprise pour les enfants. Pour notre maisonnée de 4 de Montréal, nous avons retenu pour ce poste le montant de 1 593 \$ par année, c'est-à-dire un peu plus de 30 \$ par semaine pour 2 adultes et 2 enfants. Pour les ménages monoparentaux de Montréal, ce montant est de 1 062 \$ et pour les personnes seules, il est de 821 \$.

La catégorie « Marge de manœuvre » est, en fait, la catégorie « Éducation » des éditions de 2018 et précédentes renommée ainsi en 2019. Le montant alloué permet à une personne adulte de s'inscrire à deux cours universitaires par session. Le montant de 2019 a été indexé à l'IPC de l'ensemble du Québec. Nous avons renommé cette catégorie dans la mesure où ce montant pourrait aussi servir à un ou des projets permettant au ménage de mieux s'en sortir.

Quant aux montants classés sous la rubrique « Fonds de prévoyance », nous avons laissé aux ménages la possibilité de mettre de côté de l'argent pour des imprévus et pour ne pas être pris au dépourvu quand des circonstances imposent la prise d'un congé sans solde. Ce montant est calculé en proportion du revenu du ménage. Idéalement, selon la norme généralement suggérée par les conseillers financiers, tous les ménages devraient disposer d'un fonds d'urgence et de roulement équivalant à trois mois de revenu. Il va de soi, cependant, qu'un ménage à bas revenu aura plus de difficulté à économiser ce montant. Pour cette raison, le fonds d'urgence de notre panier de dépenses équivaut à environ 2 semaines de revenus, ce que nous avons calculé cette année selon le revenu viable de l'année précédente indexé à 2020.

### SOINS DE SANTÉ NON REMBOURSÉS

Nous avons tenu compte des frais pour un examen dentaire et un examen de la vue par année pour chaque membre de la famille. La catégorie « médicaments et autres soins de santé » inclut aussi les médicaments que nous achetons sans prescription, comme, par exemple, des antihistaminiques ou du sirop pour la toux. Pour les médicaments prescrits, il s'agit de la portion assumée au-delà de ce qui est couvert par l'assurance médicaments publique. Elle inclut aussi des soins alternatifs

occasionnels<sup>a</sup>, comme une visite chez le physiothérapeute ou le massothérapeute, ou une consultation auprès d'un-e professionnel-le en santé mentale. Les honoraires de ces professionnel-le-s peuvent coûter jusqu'à 150 \$ l'heure, ce qui peut augmenter rapidement ce poste de dépense. Ensuite, il y a les soins ponctuels à prendre en considération. Tous ces montants sont calculés en fonction de la taille du ménage et ont été indexés au coût de la vie à partir du montant retenu l'an dernier.

### FRAIS DE GARDE

Nous avons utilisé la calculatrice en ligne du gouvernement pour déterminer les frais de garde en CPE<sup>b</sup>. Nous avons ajouté en 2019 un poste de dépenses aux frais de garde pour des frais, plutôt inévitables, de gardiennage. Considérant que les CPE sont actifs durant les heures de travail, le gardiennage peut être une nécessité pour les familles monoparentales. Nous avons, en ce sens, budgété 900 \$ de frais de gardiennage pour les familles monoparentales, soit 6 heures par mois de gardiennage à 12,93 \$ l'heure (pendant les 4 premiers mois de 2020, le salaire minimum était à 12,50 \$ l'heure alors que pendant les 8 derniers, il sera à 13,15 \$). Nous avons alloué trois heures de gardiennage, pour une famille de quatre, soit la moitié de ce que nous allouons pour un ménage monoparental, dans la mesure où un membre du couple peut prendre le relais des enfants pendant que l'autre se livre à d'autres activités à l'extérieur de la maison, chose qui n'est pas possible pour une personne monoparentale. Théoriquement, une partie de ces frais pourrait être déduite aux fins de l'impôt. Nous n'en avons pas tenu compte vu le caractère habituellement plus informel de ces prestations.

En somme, le panier de dépenses que nous proposons permet à une famille de vivre dignement. De toute évidence, ce panier n'est qu'un repère portant sur des situations types. Chaque ménage peut choisir de dépenser moins dans une catégorie pour mettre plus d'argent ailleurs. Le montant prévu par année pour vivre dignement permet aux ménages de faire de tels choix. Sous ce seuil, les choix sont souvent contraints.

a Le montant prévu pour ce poste pourrait permettre l'équivalent de trois visites par membre adulte de la famille.

b MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC, « Coût d'une place en service de garde », [www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/outils/garde-net-fr.asp](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/outils/garde-net-fr.asp) (consulté le 6 février 2020).





## Annexe 2 : Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé de deux adultes et de deux enfants en CPE

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
<b>COMPOSANTES ASSIMILABLES AUX CINQ SECTIONS DU PANIER DE LA MPC</b>							
<b>Alimentation</b>	<b>12 714 \$</b>	<b>12 472 \$</b>	<b>13 274 \$</b>	<b>13 201 \$</b>	<b>13 219 \$</b>	<b>13 385 \$</b>	<b>14 321 \$</b>
Nourriture	11 074 \$	10 853 \$	11 639 \$	11 566 \$	11 584 \$	11 750 \$	12 685 \$
Sortie mensuelle au restaurant ou autre activité conviviale	1 640 \$	1 619 \$	1 635 \$	1 635 \$	1 635 \$	1 635 \$	1 635 \$
<b>Vêtements</b>	<b>5 389 \$</b>	<b>5 389 \$</b>	<b>5 389 \$</b>	<b>5 389 \$</b>	<b>5 389 \$</b>	<b>5 389 \$</b>	<b>5 389 \$</b>
<b>Logement</b>	<b>12 107 \$</b>	<b>12 191 \$</b>	<b>12 335 \$</b>	<b>9 743 \$</b>	<b>9 635 \$</b>	<b>9 347 \$</b>	<b>10 295 \$</b>
Loyer	10 260 \$	10 344 \$	10 488 \$	7 896 \$	7 788 \$	7 500 \$	8 448 \$
Électricité	1 667 \$	1 667 \$	1 667 \$	1 667 \$	1 667 \$	1 667 \$	1 667 \$
Assurance locataire	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$
<b>Transport</b>	<b>8 892 \$</b>	<b>8 778 \$</b>	<b>8 874 \$</b>	<b>8 711 \$</b>	<b>14 424 \$</b>	<b>8 589 \$</b>	<b>14 559 \$</b>
Véhicule	7 854 \$	7 704 \$	7 686 \$	7 741 \$	14 424 \$	7 719 \$	14 559 \$
Transport en commun	1 038 \$	1 074 \$	1 188 \$	970 \$	0 \$	870 \$	0 \$
<b>Autres nécessités*</b>	<b>14 677 \$</b>	<b>14 243 \$</b>	<b>14 126 \$</b>	<b>14 079 \$</b>	<b>14 276 \$</b>	<b>14 064 \$</b>	<b>14 345 \$</b>
Meubles, équipement de cuisine, literie et autres équipements	2 881 \$	2 881 \$	2 881 \$	2 881 \$	2 881 \$	2 881 \$	2 881 \$
Produits de soins personnels	1 027 \$	1 027 \$	1 027 \$	1 027 \$	1 027 \$	1 027 \$	1 027 \$
Téléphone	1 080 \$	1 080 \$	1 080 \$	1 080 \$	1 080 \$	1 080 \$	1 080 \$
Internet	839 \$	839 \$	839 \$	839 \$	839 \$	839 \$	839 \$
Câblodiffuseur	540 \$	540 \$	540 \$	540 \$	540 \$	540 \$	540 \$
Livres, journaux et papeterie	189 \$	189 \$	189 \$	189 \$	189 \$	189 \$	189 \$
Vacances	2 107 \$	2 080 \$	2 054 \$	2 054 \$	2 054 \$	2 054 \$	2 054 \$
Autres biens et services	1 593 \$	1 572 \$	1 588 \$	1 588 \$	1 588 \$	1 588 \$	1 588 \$
Marge de manœuvre	2 134 \$	1 790 \$	1 702 \$	1 702 \$	1 702 \$	1 702 \$	1 702 \$
Fonds de prévoyance	2 287 \$	2 244 \$	2 226 \$	2 179 \$	2 376 \$	2 164 \$	2 445 \$
<b>Coût des composantes assimilables au panier de la MPC</b>	<b>53 780 \$</b>	<b>53 073 \$</b>	<b>53 998 \$</b>	<b>51 124 \$</b>	<b>56 943 \$</b>	<b>50 774 \$</b>	<b>58 910 \$</b>
<b>COMPOSANTES DITES NON DISCRÉTIONNAIRES EXCLUES DE LA DÉFINITION DU PANIER DE LA MPC</b>							
<b>Soins de santé non remboursés</b>	<b>2 474 \$</b>	<b>2 452 \$</b>	<b>2 370 \$</b>	<b>2 370 \$</b>	<b>2 370 \$</b>	<b>2 370 \$</b>	<b>2 370 \$</b>
Soins dentaires	331 \$	329 \$	333 \$	333 \$	333 \$	333 \$	333 \$
Soin des yeux	249 \$	248 \$	251 \$	251 \$	251 \$	251 \$	251 \$
Médicaments et soins de santé	1 893 \$	1 875 \$	1 786 \$	1 786 \$	1 786 \$	1 786 \$	1 786 \$
<b>Frais de garde</b>	<b>4 755 \$</b>	<b>4 755 \$</b>	<b>4 755 \$</b>	<b>4 755 \$</b>	<b>4 755 \$</b>	<b>4 755 \$</b>	<b>4 755 \$</b>
Frais de garde en CPE	4 290 \$	4 290 \$	4 290 \$	4 290 \$	4 290 \$	4 290 \$	4 290 \$
Frais de gardien-ne	465 \$	465 \$	465 \$	465 \$	465 \$	465 \$	465 \$
<b>Coût des composantes dites non discrétionnaires</b>	<b>7 229 \$</b>	<b>7 207 \$</b>	<b>7 126 \$</b>	<b>7 126 \$</b>	<b>7 126 \$</b>	<b>7 126 \$</b>	<b>7 126 \$</b>
En pourcentage du coût des composantes assimilables au panier de la MPC	13,44 %	13,58 %	13,20 %	13,94 %	12,51 %	14,03 %	12,10 %
<b>Coût total pour vivre une année ou revenu viable</b>	<b>61 009 \$</b>	<b>60 280 \$</b>	<b>61 124 \$</b>	<b>58 249 \$</b>	<b>64 069 \$</b>	<b>57 900 \$</b>	<b>66 036 \$</b>

\* Nous employons cette expression plutôt que celle d'« autres dépenses » utilisée dans la documentation sur la MPC, pour éviter la confusion possible avec les autres dépenses dites non discrétionnaires qui sont exclues du calcul du panier de la MPC.

SOURCE : Annexe 1, calculs de l'IRIS

## Annexe 3 : Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage monoparental composé d'un adulte et d'un enfant en CPE

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
<b>COMPOSANTES ASSIMILABLES AUX CINQ SECTIONS DU PANIER DE LA MPC</b>							
<b>Alimentation</b>	<b>7 474 \$</b>	<b>7 334 \$</b>	<b>7 784 \$</b>	<b>7 743 \$</b>	<b>7 753 \$</b>	<b>7 845 \$</b>	<b>8 365 \$</b>
Nourriture	6 155 \$	6 032 \$	6 469 \$	6 428 \$	6 438 \$	6 530 \$	7 051 \$
Sortie mensuelle au restaurant ou autre activité conviviale	1 319 \$	1 302 \$	1 315 \$	1 315 \$	1 315 \$	1 315 \$	1 315 \$
<b>Vêtements</b>	<b>3 258 \$</b>	<b>3 258 \$</b>	<b>3 258 \$</b>	<b>3 258 \$</b>	<b>3 258 \$</b>	<b>3 258 \$</b>	<b>3 258 \$</b>
<b>Logement</b>	<b>11 812 \$</b>	<b>11 896 \$</b>	<b>12 040 \$</b>	<b>9 448 \$</b>	<b>9 340 \$</b>	<b>9 052 \$</b>	<b>10 000 \$</b>
Loyer	10 260 \$	10 344 \$	10 488 \$	7 896 \$	7 788 \$	7 500 \$	8 448 \$
Électricité	1 372 \$	1 372 \$	1 372 \$	1 372 \$	1 372 \$	1 372 \$	1 372 \$
Assurance locataire	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$	180 \$
<b>Transport</b>	<b>1 038 \$</b>	<b>1 074 \$</b>	<b>1 188 \$</b>	<b>970 \$</b>	<b>7 585 \$</b>	<b>870 \$</b>	<b>7 675 \$</b>
Véhicule	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	7 585 \$	0 \$	7 675 \$
Transport en commun	1 038 \$	1 074 \$	1 188 \$	970 \$	0 \$	870 \$	0 \$
<b>Autres nécessités*</b>	<b>10 420 \$</b>	<b>10 021 \$</b>	<b>9 922 \$</b>	<b>9 872 \$</b>	<b>9 901 \$</b>	<b>9 855 \$</b>	<b>9 939 \$</b>
Meubles, équipement de cuisine, literie et autres équipements	1 555 \$	1 555 \$	1 555 \$	1 555 \$	1 555 \$	1 555 \$	1 555 \$
Produits de soins personnels	826 \$	826 \$	826 \$	826 \$	826 \$	826 \$	826 \$
Téléphone	540 \$	540 \$	540 \$	540 \$	540 \$	540 \$	540 \$
Internet	839 \$	839 \$	839 \$	839 \$	839 \$	839 \$	839 \$
Câblodiffuseur	540 \$	540 \$	540 \$	540 \$	540 \$	540 \$	540 \$
Livres, journaux et papeterie	89 \$	89 \$	89 \$	89 \$	89 \$	89 \$	89 \$
Vacances	1 364 \$	1 347 \$	1 360 \$	1 360 \$	1 156 \$	1 360 \$	1 156 \$
Autres biens et services	1 062 \$	1 048 \$	1 059 \$	1 059 \$	1 059 \$	1 059 \$	1 059 \$
Marge de manœuvre	2 134 \$	1 790 \$	1 702 \$	1 702 \$	1 702 \$	1 702 \$	1 702 \$
Fonds de prévoyance	1 472 \$	1 447 \$	1 413 \$	1 363 \$	1 596 \$	1 346 \$	1 635 \$
<b>Coût des composantes assimilables au panier de la MPC</b>	<b>34 001 \$</b>	<b>33 583 \$</b>	<b>34 192 \$</b>	<b>31 290 \$</b>	<b>37 837 \$</b>	<b>30 880 \$</b>	<b>39 238 \$</b>
<b>COMPOSANTES DITES NON DISCRÉTIONNAIRES EXCLUES DE LA DÉFINITION DU PANIER DE LA MPC</b>							
<b>Soins de santé non remboursés</b>	<b>2 022 \$</b>	<b>2 004 \$</b>	<b>1 926 \$</b>	<b>1 926 \$</b>	<b>1 926 \$</b>	<b>1 926 \$</b>	<b>1 926 \$</b>
Soins dentaires	165 \$	164 \$	166 \$	166 \$	166 \$	166 \$	166 \$
Soin des yeux	125 \$	124 \$	126 \$	126 \$	126 \$	126 \$	126 \$
Médicaments et soins de santé	1 732 \$	1 715 \$	1 633 \$	1 633 \$	1 633 \$	1 633 \$	1 633 \$
<b>Frais de garde</b>	<b>3 076 \$</b>	<b>3 076 \$</b>	<b>3 076 \$</b>	<b>3 076 \$</b>	<b>3 076 \$</b>	<b>3 076 \$</b>	<b>3 076 \$</b>
Frais de garde en CPE	2 145 \$	2 145 \$	2 145 \$	2 145 \$	2 145 \$	2 145 \$	2 145 \$
Frais de gardien-ne	931 \$	931 \$	931 \$	931 \$	931 \$	931 \$	931 \$
<b>Coût des composantes dites non discrétionnaires</b>	<b>5 098 \$</b>	<b>5 080 \$</b>	<b>5 002 \$</b>	<b>5 002 \$</b>	<b>5 002 \$</b>	<b>5 002 \$</b>	<b>5 002 \$</b>
En pourcentage du coût des composantes assimilables au panier de la MPC	14,99 %	15,13 %	14,63 %	15,98 %	13,22 %	16,20 %	12,75 %
<b>Coût total pour vivre une année ou revenu viable</b>	<b>39 099 \$</b>	<b>38 663 \$</b>	<b>39 193 \$</b>	<b>36 292 \$</b>	<b>42 838 \$</b>	<b>35 882 \$</b>	<b>44 240 \$</b>

\* Nous employons cette expression plutôt que celle d'« autres dépenses » utilisée dans la documentation sur la MPC, pour éviter la confusion possible avec les autres dépenses dites non discrétionnaires qui sont exclues du calcul du panier de la MPC.

SOURCE : Annexe 1, calculs de l'IRIS

## Annexe 4 : Coûts liés à la possession d'une voiture

### Coûts liés à la possession d'une voiture pour un ménage de deux adultes et deux enfants

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
<b>Dévaluation</b>	2 818 \$	2 818 \$	2 818 \$	2 818 \$	5 636 \$	2 818 \$	5 636 \$
<b>Assurance</b>	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$	1 190 \$	595 \$	1 190 \$
<b>Essence</b>	1 620 \$	1 515 \$	1 497 \$	1 552 \$	2 237 \$	1 530 \$	2 372 \$
<b>Entretien</b>	2 179 \$	2 179 \$	2 179 \$	2 179 \$	4 359 \$	2 179 \$	4 359 \$
<b>Immatriculation</b>	273 \$	228 \$	228 \$	228 \$	455 \$	228 \$	455 \$
<b>Permis de conduire</b>	191 \$	191 \$	191 \$	191 \$	191 \$	191 \$	191 \$
<b>Stationnement</b>	178 \$	178 \$	178 \$	178 \$	357 \$	178 \$	357 \$
<b>Total</b>	<b>7 854 \$</b>	<b>7 704 \$</b>	<b>7 686 \$</b>	<b>7 741 \$</b>	<b>14 424 \$</b>	<b>7 719 \$</b>	<b>14 559 \$</b>
<b>Essence (\$/litre)</b>	1,17 \$	1,09 \$	1,08 \$	1,12 \$	1,08 \$	1,10 \$	1,14 \$

**SOURCE :** Calculs de l'IRIS.

### Coûts liés à la possession d'une voiture pour un ménage monoparental avec un enfant

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
<b>Dévaluation</b>	2 818 \$	2 818 \$	2 818 \$	2 818 \$	2 818 \$	2 818 \$	2 818 \$
<b>Assurance</b>	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$
<b>Essence</b>	1 620 \$	1 515 \$	1 497 \$	1 552 \$	1 491 \$	1 530 \$	1 581 \$
<b>Entretien</b>	2 179 \$	2 179 \$	2 179 \$	2 179 \$	2 179 \$	2 179 \$	2 179 \$
<b>Immatriculation</b>	273 \$	228 \$	228 \$	228 \$	228 \$	228 \$	228 \$
<b>Permis de conduire</b>	95 \$	95 \$	95 \$	95 \$	95 \$	95 \$	95 \$
<b>Stationnement</b>	178 \$	178 \$	178 \$	178 \$	178 \$	178 \$	178 \$
<b>Total</b>	<b>7 759 \$</b>	<b>7 609 \$</b>	<b>7 591 \$</b>	<b>7 646 \$</b>	<b>7 585 \$</b>	<b>7 624 \$</b>	<b>7 675 \$</b>
<b>Essence (\$/litre)</b>	1,17 \$	1,09 \$	1,08 \$	1,12 \$	1,08 \$	1,10 \$	1,14 \$

\* Nous employons cette expression plutôt que celle d'« autres dépenses » utilisée dans la documentation sur la MPC, pour éviter la confusion possible avec les autres dépenses dites non discrétionnaires qui sont exclues du calcul du panier de la MPC.

**SOURCE :** Annexe 1, calculs de l'IRIS.

### Coûts liés à la possession d'une voiture pour une personne seule

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
<b>Dévaluation</b>	2 818 \$	2 818 \$	2 818 \$	2 818 \$	2 818 \$	2 818 \$	2 818 \$
<b>Assurance</b>	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$	595 \$
<b>Essence</b>	1 620 \$	1 515 \$	1 497 \$	1 552 \$	1 491 \$	1 530 \$	1 581 \$
<b>Entretien</b>	2 179 \$	2 179 \$	2 179 \$	2 179 \$	2 179 \$	2 179 \$	2 179 \$
<b>Immatriculation</b>	273 \$	228 \$	228 \$	228 \$	228 \$	228 \$	228 \$
<b>Permis de conduire</b>	95 \$	95 \$	95 \$	95 \$	95 \$	95 \$	95 \$
<b>Stationnement</b>	178 \$	178 \$	178 \$	178 \$	178 \$	178 \$	178 \$
<b>Total</b>	<b>7 759 \$</b>	<b>7 609 \$</b>	<b>7 591 \$</b>	<b>7 646 \$</b>	<b>7 585 \$</b>	<b>7 624 \$</b>	<b>7 675 \$</b>
<b>Essence (\$/litre)</b>	1,17 \$	1,09 \$	1,08 \$	1,12 \$	1,08 \$	1,10 \$	1,14 \$

**SOURCE :** Calculs de l'IRIS.



Institut de recherche  
et d'informations  
socioéconomiques

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIOÉCONOMIQUES  
1710, rue Beaudry, bureau 3.4, Montréal (Québec) H2L 3E7  
514.789.2409 • iris-recherche.qc.ca

Imprimé **ISBN 978-2-924727-92-8**  
PDF **ISBN 978-2-924727-93-5**

L'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), un institut de recherche indépendant et progressiste, a été fondé à l'automne 2000. Son équipe de chercheur-e-s se positionne sur les grands enjeux socioéconomiques de l'heure et offre ses services aux groupes communautaires et aux syndicats pour des projets de recherche spécifiques.